AUSSONNE Actualités

FEVRIER 2016 • BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Parc des Expositions
Financement consolidé
p. 4-5

Ecoles
La nouvelle carte scolaire 2016-2017
p. 10-11

SOMMAIRE

pages

Zoom sur 3
L'ouverture des jardins familiaux

Travaux 4-5
Le financement du Pex consolidé

Urbanisme 6-7
On révise ses classiques !

Vie citoyenne 8
Nous sommes Paris !

Ecoles 9-11
La carte scolaire 2016-2017

Vie locale 12
La ville crée des emplois d'avenir

Les jeunes et l'emploi 13
Les jobs d'été, édition 2016
Un nouveau dispositif au PIJ

Social 14
Sécurité, les seniors en première ligne

Economie 15
Deux nouvelles adresses pour se restaurer

Vie Associative 16-17
Les féminines de la Boule Joyeuse Aussonnaise à l'honneur

Expression libre 18

Adresses utiles 19

Temps forts 20
Noël a fait la fête

Numéro gratuit

Graphiste :
Philippe ORSEAU
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur :
MESSAGES
Tél. 05 61 41 24 14

éditorial

Chers(ères) Administrés(ées),

Après les actes barbares perpétrés à Paris en janvier et novembre 2015, comme ceux qui ont suivi à Bamako, Istanbul, Djakarta et dernièrement à OUGADOUGOU, nous avons l'obligation de réagir, de nous révolter, de résister en continuant à vivre de la manière que nous avons choisie : être libres, ancrer la laïcité, cultiver la diversité et la solidarité.

Je remercie chaleureusement toutes les Aussonnaises et tous les Aussonnais qui se sont regroupés, en janvier et novembre 2015, autour du Monument aux Morts afin de conforter ces valeurs de la République que nous savons transposer dans notre quotidien et traduire dans nos actions.

Que 2016 vous apporte, à tous et à toutes, particulièrement la santé, un épanouissement personnel, un renforcement des relations humaines et la réussite dans vos activités et vos projets personnels.

Le Maire,
Lysiane MAUREL

Travaux

Jardins solidaires

Feu vert pour les premiers semis

Les premières planches ne devraient pas tarder à se dessiner chemin des Vitarelles, sur le site des jardins solidaires. C'est le 13 février que sera officiellement ouvert le portail d'entrée. Ensemencé depuis plusieurs années, le projet est aujourd'hui prêt à s'enraciner dans la vie locale.

Si la commune a choisi la formule « jardins solidaires », c'est, à la base, pour qu'y soit semés du partage, de la convivialité, des relations vraies entre les générations… Les 15 parcelles délimitées ne sont pas uniquement destinées à offrir un potager aux Aussonnais. Il s'agit davantage de se retrouver autour d'un même plaisir, celui de cultiver quelques légumes, d'échanger des trucs et astuces tout en mettant en œuvre de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. Le règlement intérieur est très clair sur ces points. Il mentionne notamment que les produits cultivés sont réservés exclusivement à l'usage familial. Le trio maléfique des insecticides-pesticides-herbicides est interdit…

Toujours consignés sur le règlement intérieur, les droits d'usage ont été fixés : les jardiniers s'acquitteront d'une contribution forfaitaire pour l'eau consommée. Chaque année, ils fourniront également « un panier » de produits de leur parcelle au bénéfice d'une association caritative.

Sur les 15 parcelles créées, après avis du comité de pilotage 12 ont déjà été attribuées à des administrés en ayant fait la demande. Trois restent encore libres pour satisfaire des demandes futures. Une parcelle sera mise à disposition de projets pédagogiques portés par des structures communales : CME, Alae, Clap's…

Ce nouvel équipement conçu pour les habitants d'Aussonne sera géré par le Centre Communal d'Action Sociale ; Dimitri Fourmond sera le « référent » jardin pour toute question concernant le fonctionnement de cette infrastructure. Il sera l'interlocuteur privilégié du comité de pilotage.

Contact - CCAS - Tél 05 62 13 47 28

europolia www.toulouse-euro-expo.com toulouse métropole

Parc des Expositions, financement consolidé

Depuis des mois, si le projet n'était pas arrêté, du moins était-il un peu en berne. Déjà bien engagé sur le plan des choix d'implantation et de fonctionnement, le dossier avait été considéré comme trop « fragile » sur le plan financier par Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse-Métropole. Passé un peu avant l'heure, par le truchement du Conseil Départemental et de la Région, le Père Noël a renfloué les comptes.

Le financement programmé reposait, en effet, sur l'abondement en fonds publics. « Ce financement est trop lourd pour les collectivités publiques et trop aléatoire », estimait en 2014 Jean-Louis Moudenc. Toulouse Métropole dont la contribution prévue est de 179 millions d'euros, ne pouvait pas s'engager plus avant. Il fallait donc « rechercher des fonds privés pour consolider ce plan financier ». Or, cet équipement est vital pour le développement de toute la métropole ; il est indispensable compte tenu de l'état de vétusté de l'actuel Parc des expositions... Et vu depuis l'ouest toulousain, il est majeur pour booster l'économie des communes d'implantation dont la nôtre.

2016, lancement des appels d'offres

Entre révision à la baisse, abondement chinois voire abandon… le Pex était devenu sujet à fantasmes divers et variés. En apportant, mi-décembre, son soutien à hauteur de 45 Millions d'euros, le Conseil Départemental a donné le coup de pouce décisif. Ce soutien vient s'ajouter aux 45 millions d'Euros de la Région et aux 22 millions d'euros de participation de SMTC-Tisséo et, bien sûr, à l'apport de Toulouse Métropole qui a déjà abondé 20 Millions d'Euros pour les acquisitions. Le 17 décembre, le Président de Toulouse Métropole réunissait les acteurs économiques de la région pour annoncer officiellement la remise en route effective du projet. Deuxième annonce positive : l'allotissement a été revu à la hausse. Les 11 lots initiaux ont été reconsidérés et décomposés en 29 nouveaux lots pour donner plus de chance aux entreprises régionales d'accéder aux appels d'offres qui devraient être lancés à partir du mois de février 2016.

La première pierre du premier bâtiment - le hall dédié aux expositions-, devrait être posée en 2017. Il devrait être livré en 2020 et pourrait accueillir immédiatement des salons et autres manifestations grand public. La halle de Conventions qui abritera congrès et manifestations sportives sera construite en suivant et ne devrait être disponible qu'en 2021. Maître d'ouvrage, Toulouse Métropole bénéficiera de l'assistance d'Europolia dans cet équipement dessiné par OMA, agence d'architecture néerlandaise.

Un rappel : Démarré en 2007, par l'étude d'implantation, le projet de Parc des Expositions devrait déjà être en œuvre. Ce retard occasionne un manque à gagner conséquent pour notre commune ; avec la contribution obligatoire au redressement des comptes publics, ce retard a pénalisé nos finances et oblige notre ville à différer certaines réalisations comme la remise en état de la friche industrielle Carrefour. L'annonce de la reprise du dossier Pex est donc une nouvelle très positive ; elle devrait soutenir le développement de notre économie locale et apporter, à terme, un peu d'oxygène à notre budget.

Photos Europolia

Le financement consolidé

Dépenses	En M€ HT	Recettes	En M€ HT
Travaux	**227**	**Toulouse Métropole**	179
dont bâtiments	*177,5*	toulouse métropole (payé)	+
dont infrastructures	*31,5*		20
Dont tramway	*18*		
Honoraires	39	**Région Midi-Pyrénées**	45
Foncier	14		
Taxes, procédures	11	**Département de Haute-Garonne**	45
Maîtrise d'ouvrage	10		
Actualisation	10	**SMTC - Tisséo**	22
Dépenses totales	**311**	**Recettes totales**	**311**

Dommages collatéraux

Le Chemin du Pigeonnier fermé à la circulation

Si la perspective d'une mise en chantier du Pex est économiquement réjouissante, l'adage « on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs » se vérifie. La préparation et la réalisation d'un tel chantier n'iront pas sans conséquences notamment sur la circulation aux abords du site.

La question du chemin du Pigeonnier est récurrente. Fermé sur décision de Toulouse-Métropole, il ne devrait pas rouvrir à la circulation avec l'évolution du dossier : « la préparation sur le terrain (sondages, réseaux...) se poursuit et sera amplifiée jusqu'à la pause de la première pierre de cet établissement. Ainsi la fermeture du Chemin du Pigeonnier doit être maintenue pour faciliter toutes ces interventions intermédiaires », confirme Lysiane Maurel, maire. Pour exemple, des opérations préalables sont encore prévues en ce début d'année. L'objectif est de protéger la conduite de gaz en vue du prolongement de la ligne de tramway. Cette intervention est réalisée par Transport Infrastructures Gaz de France (TIGF). L'aménagement de ce véritable pôle économique attractif pour la métropole est à ce prix.

Environnement

Frelon asiatique

Un rappel : le mois de février est le mois idéal pour mettre à mal les femelles des frelons asiatiques, un prédateur des abeilles, guêpes… un nuisible qui fait l'objet d'une « alerte rouge » dans notre département. L'espèce est recensée dans la liste des « dangers sanitaires » et sa destruction nécessite une mobilisation générale. La méthode de lutte la plus naturelle et la plus efficace est le « piégeage ». Il s'agit de piéger les femelles avant qu'elles ne pondent.

Des pièges sont vendus dans le commerce, dans les jardineries, magasins de bricolage… mais on peut en réaliser aussi de simples, peu coûteux. Il suffit de remplir le fond d'une bouteille en plastique de sirop en évidant le bouchon pour que le frelon, particulièrement gourmand de sucre, entre dans la bouteille. Suspendez la bouteille sous un arbre ou près d'un vieux mur… a priori, la capture doit être bonne.

D'autres informations et conseils sont disponibles sur http://fredon-blog.blogspot.fr/

On révise ses classiques !

Votre maison, vous en avez rêvé ! C'est votre domaine privé et vous l'aménagez… comme vous voulez ! Enfin, pas tout à fait ! Des règles d'urbanisme s'imposent que vous devez respecter si vous voulez éviter les mauvaises surprises. Le service communal d'urbanisme est là pour vous conseiller.

La famille s'agrandit, vous voulez transformer le garage en pièce à vivre, installer une piscine ?… tous ces travaux ne nécessitent pas un permis de construire, mais toute implantation de plus de 5 m² au sol doit faire l'objet d'une Autorisation d'Urbanisme. A défaut, vous risquez d'être dans l'illégalité. Mieux vaut vous renseigner sur vos droits et devoirs avant de commencer tout chantier. L'urbanisme est devenu compétence de la métropole, mais la commune met toujours à disposition des Aussonnais un service local, à l'écoute, formé et informé des dispositions et réglementations. Et son utilité est justifiée comme le prouve quelques constats :

En premier lieu, dans ses prérogatives, la Direction Générale des Impôts (DGI) peut à tout moment, vérifier la conformité des habitations au regard des déclarations déposées en mairie. Elle a récemment mandaté son géomètre principal qui a fait « sa tournée » à Aussonne. La liste des dysfonctionnements qu'il a relevés est longue : une cinquantaine d'installations non autorisées ont été recensées. Les propriétaires seront, bien sûr, avisés et… sommés de se mettre en conformité !

Vous vendez ! Qu'est-ce qui se passe ?

Vous entamez une transaction (vente de votre maison, séparation, succession…) Cette transaction se fait au regard de l'état des lieux existant déclaré par le vendeur et non en fonction du cadastre, reflet des biens déclarés et donc conformes. Cela implique plusieurs situations :

1 • Soit le notaire compare le descriptif du bien déclaré et le cadastre et s'il ne constate pas d'écart l'acte notarié peut être rédigé.

2 • Soit le notaire constate un écart et demande la régularisation ; il diffère la transaction et demande la régularisation avant de rédiger l'acte conforme.

3 • Soit le notaire se contente d'une conformité partielle et poursuit la transaction, dans ce cas le nouvel acquéreur peut à tout moment être dans l'obligation de régulariser son bien à ses dépens.

4 • Soit à la connaissance des faits, l'acquéreur perd la confiance et renonce à l'achat.

Mettez le point final

Vous obtenez l'autorisation de réaliser des travaux mais vous omettez d'en déclarer l'achèvement et de demander la conformité ? Votre aménagement est toujours considéré comme inachevé et n'est pas enregistré au cadastre. Si une modification du Plan Local d'Urbanisme intervient dans votre secteur, vous pouvez être amené à détruire votre extension ou modification…

Par ailleurs, il faut rappeler que le règlement « a posteriori » des irrégularités n'est pas simple. Il peut s'accompagner de pénalités. En cas de litige, la seule juridiction habilitée à traiter d'affaires d'urbanisme est le tribunal pénal ! Un peu lourd pour une piscine non déclarée !

Droits et devoirs répertoriés

Les autorisations ou interdictions ne se décrètent pas « au doigt levé ». Elles répondent à des règles précises consignées dans le Plan Local d'Urbanisme, lui-même soumis à des contraintes légales, mais aussi à une cohérence territoriale au sein de l'agglomération. La configuration de la commune intervient également. Et Aussonne n'est pas exempte de particularismes : zones inondables, plan d'exposition au bruit, site classé par les Bâtiments de France... Le service d'urbanisme est au clair de toutes ces règlementations et peut vous conseiller sur les démarches que vous devez suivre pour respecter la loi.

Les dérives les plus fréquemment constatées concernent les hauteurs de clôtures et autorisations d'alignement en bord de voie publique, le changement d'affectation (un garage devient pièce à vivre), la création d'une piscine, d'une véranda… Pour chaque extension, modification, implantation… le service d'urbanisme local peut mettre à votre disposition tous les renseignements utiles : faut-il ou non un permis ? Une autorisation ? Votre projet est-il compatible avec la zone dans laquelle se trouve votre terrain ? La taxe d'aménagement s'appliquera-t-elle ? A combien peut s'élever son montant ?

La vérité tombe du ciel

Et ne cherchez pas de délateur chez vos voisins ! Les avancées technologiques sont seules en cause ! Vous utilisez Google Earth ? L'administration aussi ! Moyens aéroportés, images spatiales haute résolution… désormais, les « vigiles » viennent d'en haut ; ils voient et ils voient bien ! Les revisites sur les territoires sont régulières. La géo-plateforme métropolitaine consigne des mises à jour automatiques pour les communes membres.

Dans tous les cas, les régularisations ou remises à niveau des dossiers sont compliquées… et parfois onéreuses. En ne déclarant pas votre extension ou votre implantation, vous évitez au mieux de régler, sur l'instant, la taxe d'aménagement. « C'est un calcul à courte vue. D'année en année, les taxes ne diminuent pas. Avec le temps la facture s'alourdit », constate Francis Sanchez, adjoint au maire en charge de l'urbanisme.

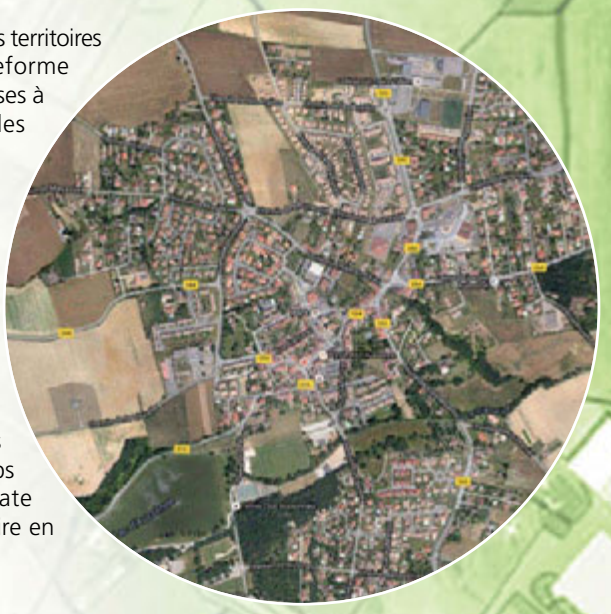

Avant tout opération, n'hésitez donc pas à contacter le service communal d'urbanisme qui vous donnera toutes les informations utiles en fonction de votre projet, mais aussi de sa zone d'implantation.
Contact : André Coudino
Tél. 05 62 13 47 23
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Enquêtes publiques

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Comme annoncé dans notre précédente édition, Toulouse Métropole souhaite assurer un meilleur équilibre au sein de l'agglomération. Elle va établir un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale, le PLUi dans lequel elle intègrera le Programme Local d'Habitat (PLH). La phase de concertation publique est ouverte et va durer jusqu'au début 2017. Chaque citoyen peut apporter ses commentaires.

- **Le dossier peut être consulté en mairie. Des registres sont à disposition pour recueillir vos avis.**
- **Toulouse Métropole dédie au PLUI-H un site web : http://www.toulouse-metropole.fr/projets/plan-local-d-urbanisme-intercommunal?**

Plan Local d'Urbanisme d'Aussonne

Comme toutes les communes de l'Agglomération toulousaine, Aussonne est soumise aux exigences du Programme Local d'Habitat (PLH) qui s'adosse lui-même à la loi Solidarité Renouvellement Urbain. A ce titre, comme évoqué dans nos précédentes éditions, elle se doit d'accueillir 25 % de logements sociaux. Or, impactée par de nombreuses réglementations contraignantes pour l'urbanisme (Plan d'Exposition au Bruit, plan de protection des risques inondables, zones agricoles…), la commune peine à trouver des surfaces disponibles pour s'acquitter des quotas exigés. Elle a donc demandé que soit envisagée une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme sur certains secteurs pour s'approcher au mieux des normes fixées par la loi SRU en matière d'habitat

EMOTION

Nous étions Charlie, nous sommes Paris

A Aussonne comme ailleurs, les événements du 13 novembre n'ont laissé personne indifférent. Très nombreux, les Aussonnais ont répondu présent à la manifestation d'hommage organisée au pied du Monument aux Morts.
Relayé par le site internet communal, le journal lumineux, la news letter et les différents supports d'information, l'appel de Lysiane Maurel, en sa qualité de maire et de citoyenne, a été largement entendu. En famille, bougie en main, près de 300 administrés sont venus témoigner de leur respect pour les victimes et de leur refus de la barbarie.

Le carillon de l'église qui sonnait le glas nimbait cette foule unie de gravité. A quelques jours des célébrations du 11-novembre, les attentats de Paris auront rappelé que la Paix est un engagement de tous les instants. Faisant un parallèle, Lysiane Maurel, maire disait : « la guerre change de forme ; elle se déplace ». Mais elle se réjouissait aussi de cette présence massive des Aussonnais qui confirmait la foi inébranlable de chacun dans les valeurs de la République, des valeurs inscrites, à deux pas de là, sur le fronton de la mairie. Aussonne avait, ce soir-là, le cœur bleu-blanc-rouge.

Emotion partagée... Il n'y a pas d'âge pour les prises de conscience et les jeunes générations se sont jointes en pensée et en action à cet hommage national. Pour preuve, 15 jours plus tard, au Marché de Noël organisé par les rugbymen locaux, Marion Crouzet, jeune créatrice présentait un tableau artistiquement conçu à l'effigie de « Paris »... une œuvre qui conjuguait talent et sentiment. Un bel exemple d'engagement.

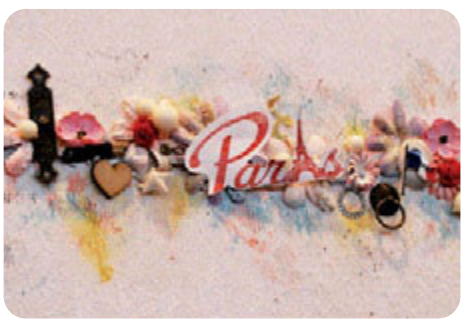

Vœux

Un temps de partage convivial

Crise, rigueur des temps et participation des collectivités locales à l'effort de réduction des déficits publics constituaient une nouvelle fois la toile de fond de la cérémonie des vœux. Mais Lysiane Maurel a su aussi dire à quel point, dans chaque commune combien chacun pouvait être acteur de dynamisme. Et c'est le cas, tout au long de l'année, des représentants du corps enseignant, des services publics, des autorités civiles et militaires, mais aussi des bénévoles associatifs qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre à leurs adhérents des moments chaleureux. A eux tous et sans réserve, elle adressait ses remerciements et ses vœux sincères pour l'année à venir. En présence des élus locaux, seniors et juniors rassemblés, mais aussi des élus régionaux et départementaux, elle exprimait aussi le soutien de la ville à toutes ses forces vives.

Protection des personnes

Le Plan communal de Sauvegarde opérationnel

Instauré en 2004 par la Loi de Modernisation de la Sécurité civile, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) contribue à l'information préventive et à la protection des populations. Outil au service du PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels), il « zoome » sur les risques majeurs plus spécifiques à la commune. Il permet donc de définir une organisation locale des secours cohérente et efficace en cas de crise. Ce document intègre et complète, pour la commune, les dispositions générales ORSEC (Organisation de la Réponse de SEcurité Civile) élaborées au niveau départemental par la préfecture. Un recensement facultatif et confidentiel des personnes dites « sensibles » du fait de leur âge ou de leur état de santé, a été réalisé. Ce recensement fait, un schéma d'organisation a été retenu et le Plan Communal de Sauvegarde a été officiellement établi. Il serait opérationnel en cas de crise grave.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie par tél au 05.62.13.47.20 ou par mail sur contact@aussonne.fr.

Parés pour la rentrée

Les travaux se poursuivent sans retard sur le calendrier sur le site de la nouvelle école Louise-Michel.
Les élèves entreront bien dans leurs nouveaux locaux, chemin de Las Argilos en septembre.
Si l'évolution du bâti est la partie visible c'est tout l'ensemble du dossier qui avance.

La commune a tout mis en œuvre pour commander mobilier et matériel. Le service Enfance-Jeunesse-Education et les acteurs pédagogiques ont planché sur la nouvelle carte scolaire qui s'appliquera à la rentrée (cf. notre carte en page 10-11)
Les dates et modalités d'inscriptions scolaires ont également été définies. Les permanences étendues certains jours jusqu'à 19 h devraient faciliter ces démarches pour les parents.

Les inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016-2017 se feront en Mairie dans la salle du Conseil Municipal du 4 au 15 avril 2016.

- Pour tous les enfants nés en 2013
- Pour tous les nouveaux élèves arrivant sur la commune

Ces inscriptions auront lieu :

- Lundi 4 avril de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi 5 avril de 8 h 30 à 12 h
- Mercredi 6 avril de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- Jeudi 7 avril de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi 8 avril de 8 h 30 à 12 h
- Lundi 11 avril de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi 12 avril de 13 h 30 à 19 h
- Mercredi 13 avril de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- Jeudi 14 avril de 13 h 30 à 19 h
- Vendredi 15 avril de 8 h 30 à 12 h

A savoir :

- Les parents doivent se présenter munis des originaux et des photocopies : du livret de famille, d'un justificatif de domicile et certificat de radiation.
- En cas d'empêchement, les familles peuvent prendre rendez-vous au 05 62 13 48 59 ou contact@aussonne.fr
- Les familles de tous les élèves scolarisés à ce jour dans les trois écoles recevront, début février, un courrier notifiant l'affectation de leur enfant à la rentrée de septembre 2016. Ils n'auront pas besoin de le réinscrire à la mairie. Ce courrier sera accompagné du Dossier Unique d'Inscription actualisé avec mention de la date retour.

Congés scolaires

Historiquement située en zone A, l'Académie de Toulouse est passée en zone C dans le cadre des nouvelles régions. Le calendrier 2015-2016 sera le suivant :
-Vacances d'hiver : Fin des cours le samedi 20 février – Reprise le lundi 7 mars
-Vacances de printemps : Fin des cours le samedi 16 avril – Reprise le lundi 2 mai

Carte Scolaire, le découpage

Groupe scolaire primaire Louise-Michel

Chemin de Las Argilos

Sont affectés au groupe scolaire primaire Louise-Michel les élèves résidant :

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Chemin d'Alies
- Résidence Anne-Franck
- Chemin de Las Argilos
- Chemin de Barouna
- Allée Maryse Bastié
- Place du Béarn
- Impasse Bellevue
- Lotissement Bourthouloumery
- Chemin du Brana d'En Bas
- Rue Cahuzac
- Impasse de Carpette
- Chemin de Cartanes
- Chemin du Castelet
- Lotissement Le Castelet
- Lotissement Le Clos du Castelet
- Résidence Le Castelet
- Lotissement Concorde
- Rue Marie-Curie
- Rue Saint-Cyr
- Route de Daux
- Rue Marcel-Doret
- Lotissement les Jardins du Château d'Eau
- Route du Château d'Eau
- Rue des Ecoles
- Place de l'Eglise
- Rue de l'Eglise
- Chemin d'Embrusq
- Rue du Fort
- Rue de Gascogne
- Chemin de Goutillos
- Chemin de Las Graos
- Impasse de Grésines
- Lotissement les Jardins Fleuris
- Place Jean-Jaurès
- Chemin du Lac
- Résidence du Lac
- Clos Languedocien
- Chemin de Las Cartounados
- Chemin de Las Planos Loungos
- Chemin de Magasset
- Lotissement de Magasset
- Place du 8-Mai
- Place de la Mairie
- Rue du Manoir
- Rue du 19-mars 1962
- Impasse Marie Marvingt
- Route de Merville (à partir du 201)
- Route de Mondonville
- Impasse du Moulis
- Chemin de Mounestié
- Chemin de Mounsérou
- Chemin du Brana d'En Naout
- Domaine de l'Ormeau
- Rue de l'Ormeau
- Passage des Prés
- Résidence Le Pré d'Aussonne
- Lotissement Les Allées de Prunel
- Lotissement Les Prunus
- Rue des Pyrénées
- Chemin du Radar
- Chemin du Rempart
- Avenue de la République (à partir du 51)
- Rue Salut
- Chemin de Bel Souleil
- Résidence Le Petit Square
- Les Jardins de Téolario
- Rue de la Tour
- Avenue Jules-Védrines
- Passage du Verger
- Lotissement Le Village
- Chemin de la Vitarelle

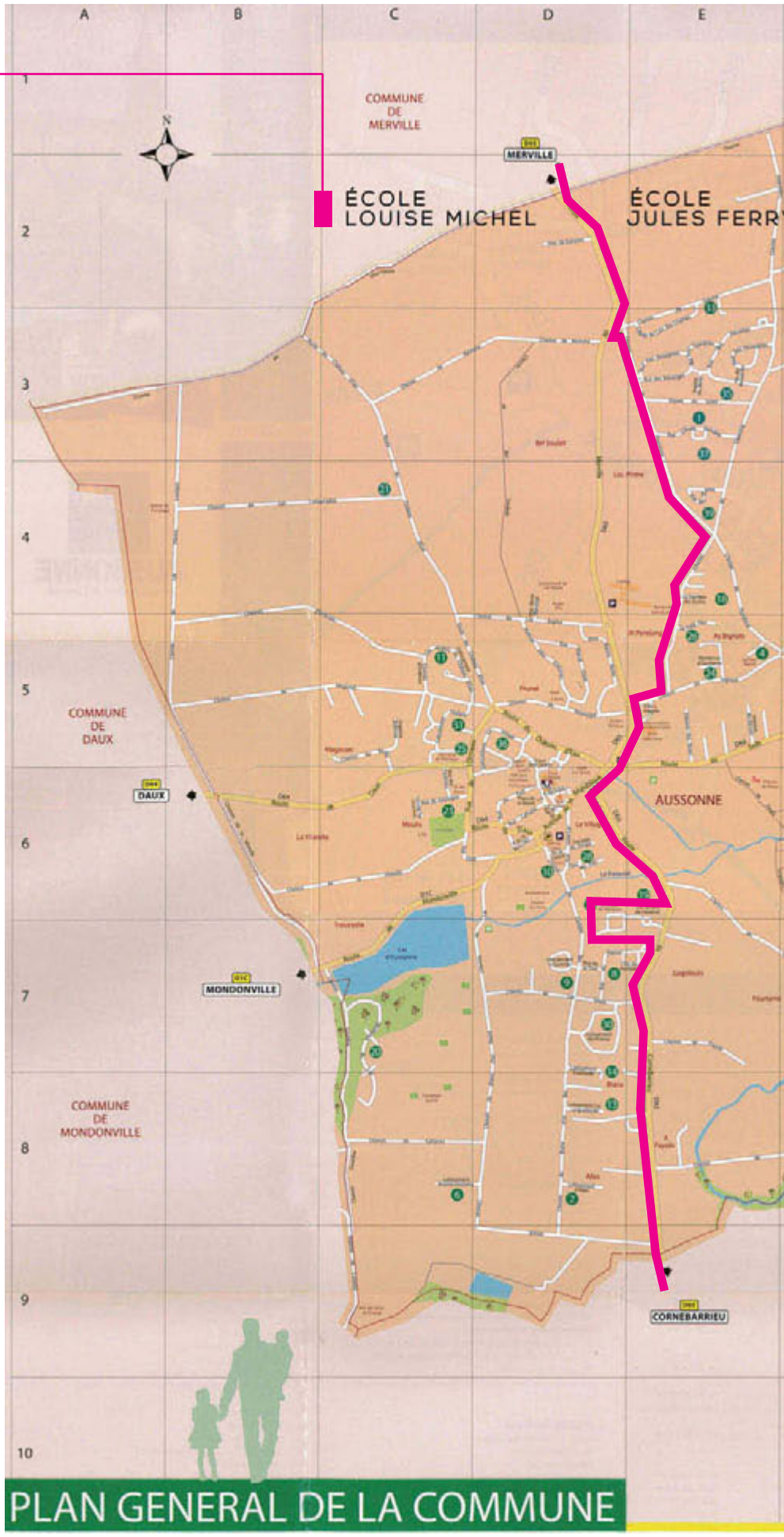

Groupe scolaire primaire Jules-Ferry

Route de Merville

Sont affectés au groupe scolaire primaire Jules-Ferry les élèves résidant :

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Lotissement les Agassines
- Rue des Alouettes
- Allée Lucie Aubrac
- Chemin du Bac
- Impasse du Bac
- Chemin de Beauregard
- Lotissement Beauregard
- Rue Aristide Bergès
- Lotissement le Petit Bignot
- Lotissement Cabal
- Chemin de Carbounel
- Impasse Carbounel
- Chemin du Vieux Casat
- Chemin du Clos des Champs
- Lotissement des Chênes
- Rue Georges Claude
- Route de Cornebarrieu
- Lotissement Le Hameau des Ecoles
- Chemin de l'Enseigure
- Domaine de l'Enseigure
- Lotissement Les Epicéas
- Lotissement de l'Etoile
- Rue des Fauvettes
- Impasse Ferrat
- Chemin de Fourtanié
- Lotissement des Genêts
- Chemin de Grésines
- Rue des Hirondelles
- Passage des Hirondelles
- Impasse des Iris
- Chemin de Lagassine
- Chemin de Lancefoc
- Chemin de Laubarède
- Impasse des Laurières
- Impasse des Merles
- Route de Merville (n°1 à 200)
- Rue des Mésanges
- Rue des Micocouliers
- Impasse des Mimosas
- Avenue Jean-Moulin
- ZAC du Moulin
- Impasse du Vieux Moulin
- Chemin de Mylliau
- Lotissement Les Naturelles d'Aussonne
- Rue Claude Nougaro
- Résidence d'Occitanie
- Impasse des Palombières
- Lotissement Les Jardins du Panariol
- Résidence les Villas du Panariol
- Résidence Le Petit Parc
- Chemin de Paucy
- Impasse de Paucy
- Lotissement Bois de Paucy
- Chemin de Payolo
- Chemin de Périac
- Chemin de Peyrelong
- Le Clos de Peyrelong
- Résidence les Pins
- Impasse de la Plaine
- Chemin de la Planette
- Impasse de la Planette
- Impasse du Pont
- Impasse des Quatre-Chemins
- Avenue de la République (N° 10 à 50)
- Impasse des Roses
- Rue des Rossignols
- Route de Seilh
- Impasse des Sorbiers
- Allée de Camis Sud
- Allée des Tilleuls
- Lotissement Les Tournesols
- Lotissement Les Tourterelles
- Chemin d'Uliet
- Impasse du Vercors
- Lotissement Le Pré Vert
- Chemin de Vignaux
- Lotissement Le Clos de Vignaux
- Rue des Vignes
- Lotissement Les Vignes du Soleil

Emplois aidés
La mairie ouvre huit postes

Pour eux, l'année 2016 commence bien : huit jeunes à la recherche d'un emploi ont été intégrés dans les services communaux dans le cadre des emplois d'avenir et contrats aidés à temps plein ou à temps partiel. Ce dispositif va leur permettre de se familiariser avec le milieu du travail et devrait faciliter leur future insertion professionnelle. Ces jeunes vont renforcer les équipes d'animation dans les accueils de loisirs, mais aussi dans les structures petite enfance (crèches, Relais d'Assistantes Maternelles...) ou des écoles... sous le tutorat d'Eric Abrial, d'Hélène Belloc de Cathy Aubé, de Muriel Arrou et de Michèle Cavallin.

Permanence des conseillers départementaux

Pascal Boureau et Line Malric, conseillers départementaux assurent des permanences dans les communes du canton. Une prochaine permanence aura lieu à la mairie d'Aussonne. Il sera possible de les rencontrer, sous réserve de prendre rendez-vous au préalable avec leur secrétariat, au 05 34 33 14 40.

Région

L'année 2016 sera marquée par le changement d'échelle au niveau de la région qui devient une « grande région », fédérant Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Les nouveaux conseillers régionaux ont été élus lors des scrutins des 6 et 13 décembre.

Les élections - Avec une participation de 50,32 %, au 1er tour, la commune a enregistré un taux de participation dans la moyenne nationale. Le deuxième tour a vu ce taux grimper à 62,95 %.
A l'issue du 2ème tour, trois listes restaient en lice. Les résultats ont été les suivants :
Carole DELGA - « Notre Sud en commun » Liste d'Union de la gauche - 1 507 voix - 49,88 %
Louis ALIOT - Liste du Front national - 888 voix - 29,39 %
Dominique REYNIÉ - « Je m'engage pour ma région » Liste d'Union de la droite - 626 voix - 20,72 %
Votes blancs - 50 votes - 1,60 %

La mise en place - Le 4 janvier 2016, les nouveaux conseillers régionaux ont élu leur président. Carole Delga assurera la présidence de cette grande région pendant six ans. Les élus ont jusqu'au 1er juillet pour décider du nom qui sera affecté à cette nouvelle entité géographique et administrative. La dénomination choisie sera définitivement arrêtée par décret avant le 1er octobre 2016.

Ventes aux enchères publiques

Automobiles, tondeuses, tracteurs... La commune peut légalement procéder à la vente de matériel réformé. Cette vente fait l'objet d'enchères via la plateforme Webenchères qui recense les machines, équipements, véhicules... susceptibles d'être enchéris.
Attention, certaines transactions sont réservées à des professionnels ; elles sont mentionnées sur le site. Vous êtes intéressé ? Consultez régulièrement le site : www.aussonne.fr – rubrique Enchères publiques – onglet Enchères.

Factures dématérialisées

La simplification et la dématérialisation des documents sont à l'œuvre pour les collectivités publiques. La dématérialisation permet un traitement plus rapide des données. Elle a aussi une visée environnementale puisqu'elle limite grandement l'utilisation du papier. Aussonne s'est inscrite dans cette démarche. Après le paiement en ligne mis en place en 2013, la dématérialisation des factures est opérationnelle depuis le 1er janvier 2016.
Vous souhaitez utiliser ce principe ? Il vous suffit d'adhérer. Une fois inscrit, vous recevez un mail lors de la mise en ligne de votre facture. Vous pourrez alors vous connecter sur le site de la commune http://www.aussonne.fr/familles/ pour connaître le montant des services publics que vous avez utilisés. Vous pourrez payer par tous moyens mis à votre disposition par la commune.
Plus d'infos – Mairie Tél 05 62 13 47 20

6971, le compte est bon

L'Insee l'a consigné et publié : le nombre d'habitants à Aussonne au 1er janvier 2016 est de 6971 habitants. Il était de 6 867 en 2013.

Rendez-vous Jobs d'été

Une manifestation pérenne

Organisés et coordonnés par le service emploi local avec le soutien du Point Information Jeunesse et la participation des communes voisines, les « Rendez-vous Jobs d'Eté » s'inscrivent naturellement dans le calendrier de la ville. Ils auront lieu, cette année, le samedi 2 avril de 9 h à 13 h à la Salle des Fêtes. Cette manifestation offre l'opportunité aux jeunes majeurs de trouver un petit travail saisonnier et aux employeurs de pourvoir au remplacement de leur personnel pendant les congés annuels. Ces jobs représentent souvent pour les jeunes la première rencontre avec le monde du travail, une expérience utile pour leur avenir.

Le service emploi profite aussi de l'occasion pour inviter des organismes, des conseils en formation et autres intervenants pour enrichir les échanges. La liste des participants pour 2016 n'est pas encore figée, des organismes tels qu'Afocal (Animation) et Kinougarde/Complétude (Garde d'enfant) ont confirmé leur présence.

Si cette manifestation connaît une large audience c'est qu'elle peut intéresser plusieurs publics. Elle vous concerne si :

Vous êtes jeune majeur, habitant Aussonne ou l'une des communes du territoire Constellation, vous voulez un petit boulot pour payer vos vacances, rencontrer des entreprises, des organismes de formation, avoir des informations sur des orientations, des dispositifs jeunes, des métiers…

Vous êtes chef d'entreprise d'une société aussonnaise ou Aussonnais chef d'une société installée dans les environs

Commerçants ayant besoin de saisonnier

Agriculteurs/exploitants Aussonnais en recherche de main d'œuvre pour les travaux d'été (maïs….). Une expérience menée en 2015 avait été très positive

Particuliers employeurs intéressés par du gardiennage d'animaux, de la tonte de jardins ou de la garde d'enfants…

Plus d'infos auprès du service emploi
Lien Social : 200 route de Merville
Tél : 05.62.13.48.65
e-mail : emploi-aussonne@aussonne.fr

Au PIJ

Initiative Emploi Jeune "IEJ"

Dans le cadre de « l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes », un programme opérationnel a été conçu à l'échelle nationale. Le Centre Régional d'Information Jeunesse pilote l'accompagnement de ce projet mais pour partie celui-ci sera délocalisé au PIJ d'Aussonne. Les jeunes Aussonnais concernés pourront donc être accompagnés directement au PIJ.

L'IEJ pour qui ? L'IEJ concerne tous les jeunes de 16 à 24 ans ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi

L'IEJ pour quoi faire ? Pour améliorer sa confiance en soi, identifier ses compétences, planifier son projet professionnel…

L'IEJ, ça coûte combien ? Cette initiative est gratuite pour le jeune. Elle est financée par le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes

Les jeunes Aussonnais qui correspondent au « profil » d'âge et de situation peuvent se renseigner auprès du PIJ.

Forfaits ski à prix réduit

Comme l'hiver dernier, avec l'arrivée de la neige, les forfaits de ski à prix réduits sont disponibles au PIJ. Forfaits à la journée non datés, ces tarifs jeunes ou tarifs préférentiels adultes sont valables pour toute la saison pour diverses stations des Pyrénées.

Musique assistée par ordinateur

Toute l'année, le PIJ-Cyber-base propose des ateliers « tout public » de Musique Assistée par Ordinateur. Pour les vacances de février, l'équipe met en place des ateliers toute la semaine du 22 au 26 février, de 14 h à 16 h, sur inscriptions.

Horaires

Le PIJ est ouvert le mardi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le jeudi et le vendredi de 14h à 18h.

Pour toutes ces infos, on contacte le PIJ : 3 rue du Fort
Tél 05 34 52 92 64 ou pij31.aussonne@crij.org -

Numéro unique :
Pour toute information complémentaire sur le CCAS ou sur ses services on contacte un numéro unique : 05 62 13 47 28

Echange de savoir

Des ateliers en vitesse de croisière

Dès la première édition, les ateliers collaboratifs ont connu un large succès. Autour du textile, de la couture, des arts créatifs… ils ont attiré tous ceux et celles qui ont un vrai savoir-faire mais aussi et surtout ceux qui veulent partager, apprendre, créer. L'échange au sein d'un groupe est stimulant et les nombreux participants y ont trouvé leur compte. Du tricotin de notre enfance à des techniques plus élaborées, les petites mains bénévoles accueillent, renseignent, montrent et démontrent en toute simplicité et c'est ce qui plait. Placé dans le cadre du Festival La Voix La Main, le deuxième atelier a connu un égal succès sur le thème des décorations de Noël. Le CCAS reconduit donc, une nouvelle fois cette forme d'animation appelée à se pérenniser dans les mois à venir. Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 12 mars, de 14 h à 17 h à la Salle des Fêtes. Les activités tourneront comme toujours autour du textile (couture, broderie, laine…) et de la création. Les Aussonnais (es) qui le souhaitent pourront aussi réaliser leurs costumes, masques, accessoires… pour le Carnaval qui aura lieu le 15 avril. Pour enrichir les créations, le CCAS récupère toujours du matériel qui peut être déposé soit dans ses locaux, 200 route de Merville, soit en mairie.

Atelier d'échange de savoir, le 12 mars à 14 h à la Salle des Fêtes

Sécurité seniors

Prévention et mise en garde

C'est une de ces actions multipartenariales comme la commune les aime. Centre Communal d'Action Sociale, brigade de police municipale, gendarmerie nationale et Club de la Gaîté avaient choisi d'œuvrer ensemble pour une meilleure information sur la sécurité des seniors. Souvent trop confiants, parfois vulnérables du fait de leur état de santé, les personnes « âgées » peuvent être la proie d'aigrefins. Si Aussonne n'est pas Chicago, une relecture de tous les risques encourus a permis de mieux faire connaître les moyens de prévention. Les aînés avaient répondu nombreux à l'invitation. Diaporama à l'appui, gendarmes et policiers municipaux n'ont ménagé ni temps ni conseils pour évoquer un grand nombre de situations, à l'intérieur de la maison, à l'extérieur, en cas d'absence… Une prochaine séance devrait être consacrée à la sécurité routière des seniors.

Repas des aînés

C'est de tradition, comme chaque année, la commune prévoit de réchauffer l'hiver en accueillant à la Halle aux Sports les aînés pour un repas gourmand et convivial. Les Aussonnais de plus de 65 ans se retrouveront le dimanche 28 février à la Halle aux Sports. Un listing des personnes concernées a été établi et l'invitation de la mairie a été envoyée mi-janvier. Si vous habitez Aussonne, si vous avez plus de 65 ans et si, en dépit de toute l'attention portée par les services et les élus, vous n'avez pas reçu votre invitation courant février, vous pouvez contacter le CCAS au 05 62 13 48 59.

Colis de Noël

C'est dans une configuration intergénérative que se déroule systématiquement en décembre la distribution des colis aux aînés. Le 15 décembre, élus seniors et juniors, administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale, agents communaux et bénévoles ont fait le tour de la commune pour remettre aux plus âgés des Aussonnais quelques douceurs avant Noël. Au total, 350 colis ont été livrés.

Collecte de jouets

Depuis deux ans, le Centre Communal d'Action Sociale tient un stand au marché de Noël. S'il ne vend rien, il récupère des jouets en bon état. A l'approche des fêtes de fin d'année, cette collecte permet de charger la hotte du Père Noël de jouets remis à des enfants qui n'en auraient pas. Les Aussonnais ont bien compris la démarche et s'impliquent activement en offrant jeux et livres.

Médiation familiale

Les prochaines permanences d'information sur la médiation familiale auront lieu les 2 mars et 6 avril, de 9 h à 12 h, dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville.

Restauration

Ô bistrot gourmand

Ils ont choisi leur camp : celui de la qualité, des produits frais et « terroir ». Installés depuis la fin de l'été aux « Portes d'Aussonne » Sandrine et Philippe apportent tous leurs soins à satisfaire leur clientèle. La restauration est un métier qu'ils aiment et qu'ils connaissent. Professionnel de la cuisine, Philippe est aux fourneaux depuis près de 20 ans et a acquis une solide expérience dans divers établissements. « Ô bistrot gourmand » bénéficie de ce professionnalisme. Il a resserré volontairement sa carte pour se concentrer sur des produits de sa fabrication : foie gras, saumon fumé, magrets séchés « maison ». Mais il suit aussi les tendances « nouvelle génération » et les hamburgers sont en bonne place au menu ou à la carte. Ils sont, eux aussi « made in Aussonne ». Même chose pour les pâtisseries également faites par Philippe. Et si, d'exception, un produit n'est pas maison, « on joue la transparence, on le signale à nos clients », dit Sandrine qui est en salle. « La qualité des produits, notre savoir faire et la satisfaction client sont pour nous essentiels. Notre ambition est de créer un véritable lien de confiance ».

Dans un décor sobre, moderne et classieux, le restaurant Ô Bistrot Gourmand est ouvert tous les midis du dimanche au vendredi, le vendredi et le samedi soir. Mais il étudie aussi les demandes personnalisées et peut ouvrir en dehors de ces créneaux, sur réservation.

Ô Bistrot Gourmand – 129 allée Lucie Aubrac – 09 83 65 00 99
Site - http://www.o-bistrotgourmand.fr

Le Palais d'Asie

Installé aux Portes d'Aussonne depuis mi-décembre seulement, le Palais d'Asie offre une large carte de plats asiatiques traditionnels à consommer sur place ou à emporter, un type de restauration qui manquait à la commune. Thi Sang Tran et Kimkeo Tran proposent des spécialités chinoises, vietnamiennes et thaïlandaises. Kimkeo officie en cuisine. Depuis une vingtaine d'années, il met en valeur les saveurs d'une cuisine apprise dès son plus jeune âge et qui fleure bon la culture délicate de ses origines.

Attaché à la qualité, il s'approvisionne en produits frais et fabrique lui-même toutes ses recettes. « Les plats asiatiques doivent être élaborés à partir de denrées fraîches pour avoir plus de saveur », dit-il. Adepte du « fait sur place », il prépare les plats à la commande. Pour les clients qui n'auraient pas le temps de consommer sur place, Kimkeo et Thi Sang Tran fournissent les mêmes plats dans leur version « à emporter » avec une décote sur le tarif. Pour des quantités familiales, on peut réserver ses plats, par téléphone, le jour même ; pour des commandes plus importantes, il est bon de prévenir le Palais d'Asie quelques jours avant.

« La fréquentation des premiers jours est totalement satisfaisante », dit Kimkeo Tran ravi de ses premiers contacts avec les Aussonnais. La qualité de vie, le parking de proximité, le bon accueil des habitants sont autant de points positifs pour cette nouvelle installation.

Le Palais d'Asie est ouvert tous les jours à midi et le soir sauf le lundi - 37, allées Lucie Aubrac. Tel : 05 61 15 47 63.

Caisse d'Epargne

Un accompagnement pour les clients « pros »

Banque de proximité, la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées a pris acte de la mutation d'Ausonne et des évolutions à venir sur le secteur. Avec la construction de nouveaux lotissements, le développement de l'axe routier Grenade/ Beauzelle, le futur parc des expositions, l'agence locale a souhaité accompagner l'essor économique la ville et de ses entreprises.

Aux côtés des professionnels déjà établis, l'équipe de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées participe ainsi au développement économique notamment grâce à sa connaissance du territoire et à son fort ancrage local avec une agence située au coeur dans le village. En 2015, les initiatives de 15 entrepreneurs aussonnais ont ainsi été soutenues notamment grâce à l'ouverture, sur le secteur, d'un poste spécifique de gestionnaire de clientèle professionnelle.

Olivier Roudaut, gestionnaire de clientèle Mme Cazes directrice d'agence et Marlène Lenormand gestionnaire de clientèle professionnelle.

Foyer rural

Bienvenue à Colibri !

Les Blabacteurs ne manquent pas d'humour. Ils en ont fait la preuve, en décembre devant une salle des fêtes comble. A la veille des élections régionales, « N'oubliez pas Colibri » œuvre de Frédéric Dubost était, il faut le dire, de pleine actualité. Les acteurs de la section théâtre ont servi avec délectation cette chronique de la vie quotidienne dans un petit village imaginaire. Certes un brin caricaturale, la pièce n'en illustre pas moins la difficulté à vivre des petites communes, les dilemmes divers et variés auxquels les élus sont confrontés… et le poids parfois malsain des medias en manque de scoop ! Mais le public aura aussi été séduit par la joie communicative des acteurs sur scène, leur jeu assuré, une mise en scène inventive et une belle complicité de troupe menée avec brio par Nathalie Biais. Et ça, c'était la cerise sur le gâteau. Le théâtre qui reste dans les annales aussonnaises l'une des activités phares du Foyer était, depuis quelques années, en coulisses. En visitant de manière aussi tonique la vie de Colibri, les « Blablacteurs », lui ont rendu son droit de cité !

Ce moment de plaisir se doublait d'un geste de générosité puisque cette séance, la deuxième pour cette création, était donnée au profit de l'association aussonnaise « les petits pieds de Lora » (cf Aussonne Actualités – Février 2015)

Salon d'automne

Du talent sans limite

Fidèle à ses habitudes, le Foyer Rural organisait aussi début décembre son traditionnel « Salon d'automne », un week end agréable pour les amateurs d'art qui trouvent à la salle des Fêtes, de nombreuses formes d'expression. Depuis deux ans, les « arts créatifs », trop souvent considérés comme arts mineurs, ont repris du poil de la bête et l'atelier en plein développement au Foyer Rural prouve que le talent n'a pas de limite.

A l'heure de la remise des prix, étaient distingués :

Catégorie peinture, Cosette Goardères pour son tableau « Tendresse », une fine et expressive aquarelle.

Catégorie poterie, Claire Chevaux pour son œuvre «la crèche»

Catégorie Loisirs créatifs, Michèle Rodriguez pour l'ensemble de ses réalisations

Boule Joyeuse Aussonnaise

Une grande famille heureuse

Rares sont les assemblées générales aussi fournies. Depuis des années, la Boule Joyeuse Aussonnaise fait ses AG à guichets fermés… Et pas uniquement pour la daube qui clôture la séance studieuse ! Depuis près de 45 ans, l'association rassemble de nombreux fidèles du cochonnet. Avec 125 adhérents dont 63 licenciés, c'est l'une des associations qui « comptent » dans la ville. « Plus de la moitié sont là, uniquement pour le loisir », dit Jacques Tisseyre, co-président du club. Sur ses installations particulièrement fonctionnelles la BJA reçoit aussi du « beau monde » puisque l'association organise des compétitions et championnats départementaux. Enfin, la Boule Joyeuse Aussonnaise sait s'inscrire dans la dynamique locale en proposant régulièrement des concours amicaux ouverts à tous les Aussonnais : concours de l'Amitié, fête locale, challenge Reiz… L'assemblée générale reflétait pleinement cette bonne santé et cette impression de « grande famille heureuse » propre à la Boule Joyeuse.

Le nouveau bureau :

Présidents d'honneur : Lysiane Maurel, Guy Azema, Antoine Tonetto
Co-présidents : Francis Sanchez et Jacques Tisseyre
Vice-présidents : Nazareno Bernardi et Louis Lavigne
Secrétaire : Christian Audiguier
Secrétaire adjointe : Viviane Tisseyre
Trésorier : Francis Maurel
Trésorier adjoint : Daniel Moirano
Membres actifs : Jacques Berthomier, Michel Charlot, Jean-Louis Garrido, Nicole Lassale, Thierry Maron, Manuel Martins, Paulette Mech

Focus

Citoyennes à l'honneur

LES FÉMININES DE LA PÉTANQUE AUSSONNAISE

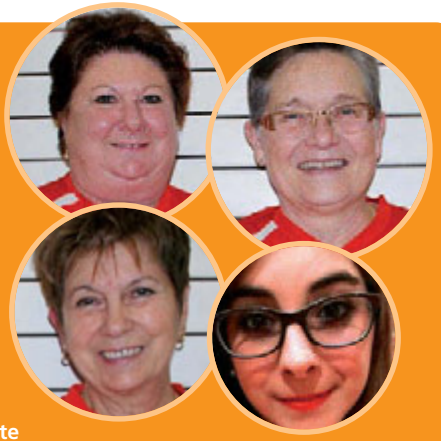

Dans un sport qui joue souvent sur le machisme, elles ont damé le pion à leurs confrères masculins : les féminines de la pétanque finissent la saison 2015 dans le peloton de tête des 14 clubs en compétition. Très honorablement représentée par un quarté gagnant : Nicole Lassalle, Viviane Tisseyre, Josy Charlot et Charline Duremord, la pétanque féminine aussonnaise se porte bien. Nos Aussonnaises ont pour elles une technique affinée au fil des entraînements, une belle cohésion d'équipe, une entente remarquable très éloignée des « chipoteries » dont on soupçonne les femmes et surtout un plaisir de jouer pour jouer. « La gagne » elles l'ont, bien sûr, mais pas la hargne. Appliquées, elles se concentrent sur un seul objectif, continuer à prendre du plaisir tout en portant haut les couleurs de leur club. Et développer le fair play, une valeur fondamentale pour le club. La saison terminée, nos boulistes ne s'endorment pas sur leurs lauriers… elles restent des petites mains actives pour l'organisation des manifestations internes au club. « La Boule Joyeuse Aussonnaise est une grande famille et au-delà des compétitions, le club développe une véritable vie associative dans laquelle nous nous retrouvons avec plaisir », reconnaissent-elles. Après la trêve, la prochaine saison devrait donc les retrouver, toujours sous la houlette de la BJA et… toujours en tête du classement… elles feront tout pour !!!
Bravo les féminines !

Tournoi international foot

L'Etoile Aussonnaise Football organise son 26ème tournoi international de pâques les 26 et 27 mars prochains. Cette manifestation qui amène sur le stade plus de 1000 jeunes footballeurs des catégories U7 à U17 est exemplaire. L'événement sportif se double d'une manifestation éducative puisque la récompense suprême reste le « Trophée du Fair Play », une valeur à laquelle l'Etoile Aussonnaise est toujours très attachée. La réputation de ce rendez-vous sportif dépasse largement les limites du département puisque des jeunes pousses venues de tous les coins de France seront présents. Comme chaque année depuis 26 ans, le stade se fera tour de Babel et l'on parlera belge, espagnol, portugais, italien, russe…
Aux côtés des dirigeants, plus de 100 bénévoles préparent activement cette manifestation. Au service self, à la buvette ou aux graphiques, il faut souligner l'exceptionnelle disponibilité de cette « équipe » aussonnaise particulière qui mérite incontestablement le trophée de la disponibilité.
Tournoi international de football – Les 26 et 27 mars 2016 au stade

Fous du Volant Aussonnais

Ils passent du volant au carton avec le même enthousiasme et la même joie de partager des moments de convivialité, les badistes aussonnais. Les Fous du Volant Aussonnais proposent quelques pauses autour de parties de belote. Initiés l'an dernier, ces concours connaissent un beau succès.
Les prochains auront lieu les vendredis 11 mars et 8 avril, à 20 h 30 à la Salle des Fêtes. C'est noté !

Association des Parents d'Elèves

Très active, l'Ape a tenu sa troisième bourse aux jouets. Les dons nombreux de livres, jeux, jouets en bon état a permis de collecter 650 € qui vont soutenir les initiatives menées au bénéfice des élèves au sein des écoles aussonnaises. Les invendus ont été remis soit au Centre Communal d'Action Sociale, soit à une association caritative.

Contact : Ape - www.facebook.com/apeaussonne ou contact@apeaussonne.fr

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste « Agir pour Aussonne avec la Gauche »

En ce début de nouvelle année, nous continuerons à faire au mieux de nos possibilités pour accompagner administrés, commerçants, artisans, associations tout au long de leurs activités, pour soutenir les projets pédagogiques des établissements scolaires, pour accompagner nos services municipaux afin de développer des initiatives en faveur des enfants scolarisés sur notre commune et d'une manière générale pour s'engager sur des actions intéressant tous les Aussonnais et dans l'intérêt de tous les Aussonnais.

Les chantiers déjà ouverts 2015 ou à ouvrir en 2016, sont représentatifs de la politique volontariste de mon équipe municipale. Je lui sais gré de son ouverture d'esprit, de sa confiance, de sa vigilance, de sa persévérance qui permettent d'envisager le développement de notre commune dans le sens du bien commun même si notre environnement financier reste contraint. En effet nous sommes confrontés aux mêmes difficultés qui touchent financièrement l'ensemble des collectivités territoriales et qui rendent notre gestion quotidienne encore plus vigilante et plus stricte que d'ordinaire.

Aussi, je pense qu'en 2016, nous aurons tous la volonté d'accepter et de poursuivre les efforts déjà engagés ensemble, agents communaux et élus, par un train de mesures passant par la baisse rigoureuse des dépenses sur tous les postes budgétaires, les réorganisations serrées des services municipaux, la révision des tarifs municipaux pour ne citer que celles-là, tout en tenant le cap de la qualité des services qui vous sont dus.

Mais il n'en faut pas moins continuer la mise en œuvre de nos projets d'investissements que nous avons définis comme structurants et qui répondent à la réalité de notre commune et à vos besoin.

Nous aurons la responsabilité de trouver et de proposer des solutions efficaces.

Lysiane MAUREL
Maire d'Aussonne

La minorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Aussonne Unie, une nouvelle ambition"

Les membres de l'opposition tiennent à remercier tous les Aussonnais qui leur ont témoigné leur soutien suite à la parution d'un article de presse dégradant de la part de la majorité. On ne se grandit pas en rabaissant les autres, nous ne pouvons que déplorer une telle attitude , les Aussonnais le savent bien, nous sommes là , nous avons été très prés , à 27 voix seulement de changer ce mode de gestion intolérant et autocratique dans lequel la majorité vient une fois de plus se compromettre.
Merci à vous tous, le vrai changement est en marche vous pouvez compter sur nous.
Nous adressons tous nos meilleurs vœux à tous les Aussonnais, ainsi qu'à leurs proches.

Sabrina SUZE et son équipe
Les conseillers de l'opposition de la Mairie d'Aussonne.

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Services techniques
05 62 13 22 90
Police municipale :
05.62.13.47.24
Direction Service enfance-jeunesse-éducation
05 62 13 47 20
- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 89 82
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistants Maternels : 05 62 13 22 98
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour AdolescentS (CLAP's) : 05 62 13 22 99
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social
Accueil : 05 62 13 47 28
Fax : 05 61 59 53 80
CCAS :
- Karine DANOS : 05 62 13 45 73
- Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
- Christelle ANGO : 05 62 13 48 65
Lien Social - 200 route de Merville - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi
La Poste : 3631
Site : www.laposte.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.
La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.
Gendarmerie
Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
Contacts - 05 62 74 51 70
Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle
Centre des impôts
05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers
Ecoles
- Maternelle Louise Michel : 05 62 13 47 25
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Députée : Françoise Imbert
A Colomiers - B.P 122 - 31772 Colomiers Cedex - Tél. 05 34 26 03 90 - A Aucamville - Tél. 05 62 80 45 88
Conseillers Départementaux :
Pascal Boureau - Line Malric
Tél. 05 34 33 14 40
Conseiller juridique
Robert Oliet, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2ème vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20

Assistantes sociales
- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants
Sur inscription en mairie
Collecte de sang
Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle associative n°1. Plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - rubrique Agenda. ou www.dondusang.net / onglet chercher une collecte.
Déchetterie
- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent
Tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse
M. Telloni - 09 54 10 45 86
Ausson'du rock
M. Prévost - 06 76 51 74 35
Aussonne Environnement
C. Masson - 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 03 54 - Permanences tous les deuxièmes mercredis du mois, à 20 h 30, à la salle associative n° 3
Boule Joyeuse Aussonnaise
M. Tisseyre - 05 61 85 07 79
M. Sanchez - 05.61.85.08.25
Boule Lyonnaise
M. Darolles - 05 61 85 02 19
Cercle Canin Aussonnais
Mme Agullo - 06 16 19 06 76
Club de la Gaieté
M. Barbiero - 05 61 85 18 70
Comité des Fêtes
M. Rigaud - 05 62 13 47 20
Comm'un Accord
M. Péré - 05 62 67 58 55
Cuisine en vie
Mme Kirch - 06 29 97 71 22 ou 05 34 52 93 74
Cyclo Club Aussonnais
M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11
Donneurs de Sang
M. Mermoud - 05 61 85 82 71
EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne
Tel-répondeur : 09 32 72 83 14
Présidente : Mme Marcel
Etoile Aussonnaise (football)
M. Bru : 06 82 58 53 61
Club House : 05 61 85 35 00
Fnaca
M. Gros : 05.61.85.13.17
Foyer Rural
M. Teyssèdre - Local : 05 61 85 33 29
Gros Câlin (crèche associative)
Mme Gloaguen - 05 62 13 74 05
Crèche : 05 61 85 19 93
Judo Aussonne Bushido
M. Canghuilhem
contact@jab31.fr
Karaté-club
M. Fadel - 06 80 01 41 62
L'orteil en Pointe
M. Biard - 05 61 85 04 03
Les Amis d'Emilien
Tél 05 61 82 97 27
Les Fous du Volant Aussonnais
M. Garcia - 05 61 42 71 40
Association des Parents d'Elèves (APE)
M. Gauzins - contact@apeaussonne.fr
Parents d'Elèves de Jules-Ferry
Marion Barreau - 05 34 59 19 78
FCPE Collège Tillion :
Mme Ochoa - 06 79 58 85 63
Rescapés d'Ovalie
M. Anduze - 05 61 85 03 93
Rugby-Constellation
Mrs GIMENEZ & ALBARET
06 64 02 38 21 & 06 89 59 64 20
Tennis-Club Aussonnais
M. Busnel - 05 61 85 15 14
Tennis de table
Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43
Thieu Lâm Arts Martiaux Vietnamiens
M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50
Union Harmonique
M. Odorico
Union Sportive Aussonnaise - Basket M. Lefevre - aussonne.basket@free.fr
Délégations Départementales ou Régionales :
- **Chiens Guide d'Aveugles** Tél. 05 61 80 68 01
- **Association des Sclérodermiques de France** Tél 05 63 60 63 68

Calendrier du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

En février
- Vendredi 12 février de 14h à 17h à la Mairie, permanence du Conciliateur de justice
- Vendredi 12 février, à la Salle des Fêtes soirée crêpes organisée par la Boule Joyeuse Aussonnaise
- Samedi 13 février, à 11 h, inauguration des Jardins Solidaires
- Samedi 13 février de 15h à 17h au gymnase du collège Germaine-Tillion, mardi gras organisé par le Judo Aussonne Bushido
- Dimanche 14 février à 15h à la Salle et Fêtes, loto organisé par le club de la Gaieté
- Vendredi 19 février à 20 h 30 Assemblée générale du Foyer rural
- Vendredi 26 février, à la Salle des Fêtes banquet annuel organisé par l'ACCA
- Dimanche 28 février à 12 h à la Halle aux Sports, repas offert par la commune aux Aînés

En mars
- Mercredi 2 mars de 9h à 12h, permanence de médiation familiale au Lien Social 200 route de Merville - Sur rendez-vous au 05.62.13.45.73
- Samedi 5 mars à 20h à la Salle et Fêtes, soirée châtaignes organisée par la FNACA
- Mercredi 9 mars, ramassage des encombrants - inscription en Mairie ou au 05.62.13.45.74 ou 05.62.13.45.71
- Vendredi 11 mars de 14h à 17h à la Mairie, permanence du Conciliateur de justice
- Vendredi 11 mars à 20 h 30 à la Salle et Fêtes, soirée belote organisée par les Fous du Volants Aussonnais
- Dimanche 13 mars à 12h à la Salle et Fêtes, repas du Club de la Gaieté
- Du vendredi 18 au dimanche 20 mars à la salle des fêtes, braderie d'été organisée par le Foyer rural
- Samedi 19 mars à 11 h au Monument aux Morts, commémoration à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- Samedi 19 mars à 20 h à la Halle aux Sports, soirée Moules Frites organisée par le Comité des Fêtes
- Du samedi 26 au dimanche 27 mars, 26ème tournoi international de Pâques organisé par l'Etoile Aussonnaise

En avril
- Mercredi 6 avril de 9h à 12h, permanence de médiation familiale au Lien Social 200 route de Merville - Sur rendez-vous au 05.62.13.45.73
- Vendredi 8 avril de 14h à 17h à la Mairie, permanence du Conciliateur de justice
- Vendredi 8 avril à 20 h 30, à la Salle des Fêtes concours de belote
- Samedi 9 et dimanche 10 avril à la Salle des Fêtes, vide dressing
- Lundi 25 avril de 14h à 19h à la Salle et Fêtes, don du sang

Etat civil

Naissances : Luna Chavant Erhardt (01 10) - Oscar Gillé (09/10) - Ari Zobolski (10/10) - Lénora Cayla (11 10) - Camille Delord (11 10) - Noé Laffineur (13 10) - Luca Thornton (22 10) - Maël Baudoin (23 10) - Joud Labdi (25 10) - Noémie Alouch Maximilien (31 10) - Jade Chamouard (02 11) - Axel Mouls (02 11) - Rachel Obierti (04 11) - Karl Serri (05 11) - Mélanie & Stéphanie Costa Santos (10 11) - Gabriel Dechamps (18 11) - Lorenzo Graux (21 11) - Elioff Chassé (30 11) - Pierre Mbom Ntamack (04 12) - Rayan Alarcon (09 12) - Elisei Mihai (11 12) - Jules Cabrol (19 12) - Léna Roux (20 12) - Julia Caterina Rejault (26 12)

Mariages : Amandine Merlet et Maxime Henry (03 10) - Virginie Sady et Sébastien Salles (03 10) - Elsa Gauthier et Jason Fossier (10 10) - Dominique Cruz et Thierry Dupré (17 10)

Décès : Dosolina Moretto (16 11) - Carmen Puech (14 12)

Noël fait la fête à l'école

Etat d'urgence oblige, le Père Noël n'avait pas laissé son traîneau près de la salle des Fêtes et la salle des Fêtes n'a pas accueilli les spectacles de Noël.
A situation exceptionnelle, solutions exceptionnelles. Avec une belle réactivité, la Caisse des Ecoles avec l'appui logistique du service Enfance-Jeunesse-Education a trouvé la parade et contacté le Père Noël qui a changé sa hotte d'épaule. Exit les spectacles à la Salle des Fêtes, les spectacles sont allés faire « La Fête à l'Ecole ».
Dans les classes de cycle1, c'est au sympathique magicien William Eston qu'est revenu le soin de faire apparaître le Père Noël… le vrai, avec manteau rouge et barbe blanche dans chacune des classes ! Après un spectacle très interactif avec le jeune public, William Eston passait, le relais à notre charmant bonhomme Noël, ce personnage incontournable des fins d'année !
Pour les cycles 2 & 3, la ville a dynamisé la fête. La Compagnie Horizons Croisés a chargé Sébastien Gras, Thomas Roméo et Guillaume Buffard de semer un grain de folie dans la salle d'Education Sportive. Saut à la corde, sur échasse, danse sur échasse… tous trois échassiers, mais aussi jongleurs ou clown, pendant une journée, ils ont apporté cette fantaisie qui colle parfaitement bien aux atmosphères de fête. Ils ont conclu par un rassemblement final, dans la cour de récréation autour d'une chorégraphie fédératrice.
La distribution de livres et chocolats a complété, comme il se doit, cette journée de fête. La formule a paru suffisamment convaincante pour qu'elle puisse être reconduite l'an prochain. Le bilan est en cours.

RAM
Les trois ours… sans Boucle d'Or !

Infatigables, les assistantes du Relais d'Assistantes Maternelles n'ont pas laissé passer le Noël de leurs petits sans leur offrir un petit bout de leur cœur. Avec le spectacle autour de la famille des Trois Ours, elles ont donné un remix du conte des Frères Grimm sans forêt et sans Boucle d'Or, mais avec des principes très éducatifs comme cadeau pour la vie.
Comme à chaque fois, sans sono, sans poursuite, sans sunlights avec trois bouts de tissus, les moyens du bord et beaucoup d'amour, elles ont réussi à capter l'attention d'une centaine de spectateurs. Leur édition 2015 a réuni, avec un incontestable plaisir, 37 Assistantes Maternelles, 12 parents ou grands-parents et 84 enfants.

Marché de noël
Les rugbymen jouent le jeu

A l'origine de cette initiative, les Rescapés d'Ovalie sont désormais imbattables dans l'art d'organiser un Marché de Noël. L'édition 2015 était fidèle à l'esprit : articles ciblés dans l'esprit de Noël. Bibelots, gourmandises, bijoux, décorations… 80 exposants étaient encore présents pour cette édition. En dépit des événements tragiques de la mi-novembre, les Aussonnais ont fait un excellent accueil à ce nouveau cru. Le Père Noël était aussi là… plus vrai que nature !